

Actus

Vendredi 17 mars 2023

2022 : l'année de tous les records pour l'Aéroport Calvi-Balagne



StampaPaese

Stampa Paese

Journal numérique Corse par Vià Télé Paese



À la veille d'une nouvelle saison touristique qui se présente sous les meilleurs auspices, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, gestionnaire de la plate-forme aéroportuaire de Calvi-Balagne a organisé ce jeudi matin une conférence de presse au cours de laquelle a été dressé le bilan de l'année 2022 marquée du sceau de tous les records. Il a ensuite été question des ambitions et perspectives de cet aéroport pour 2023. L'espoir renaît également pour une ouverture au trafic nocturne.

Cette réunion s'est déroulée ce jeudi matin à 10h30 dans l'aérogare de Calvi Sainte-Catherine, en présence de Pierre Negretti, Président de la Commission Balagne, François Acquaviva, Président du Comité Consultatif de Développement de l'aéroport de Calvi Sainte-Catherine, Pierre-François Novella, Directeur des Concessions aéroportuaires de Haute-Corse, plusieurs représentants de la CCI et responsables de la plate-forme aéroportuaire.

Cette conférence de presse, on était l'occasion de dresser le bilan de l'année 2022 qui aura été celle de tous les records pour l'aéroport Calvi-Balagne, mais aussi celle d'évoquer les ambitions et perspectives de cet aéroport pour 2023.

« Notre plate-forme Balanine a enregistré en 2022 un trafic record et connaît la seconde plus forte croissance post-covid! Si nous avons souhaité donner une visibilité soulignée à ce record, c'est parce qu'il s'agit d'une étape très importante dans la vie de notre aéroport et de son développement. En effet, la structure entre dans une nouvelle ère! Un réseau de lignes qui se développe, une offre en siège qui augmente, le positionnement de nouvelles compagnies, une « envolée » du trafic d'aviation d'affaires, des investissements pour améliorer la qualité de service auprès des passagers, l'inscription dans une démarche de développement durable » précise d'emblée Pierre Negretti, président de la commission Balagne à la CCI.

Le trafic domestique reste leader avec 296 281 passagers, +10% de progression par rapport à 2019

Et de poursuivre en donnant les chiffres tant attendus de cette année 2022, qui, nous l'avons dit, a été celle de tous les records : « *Alors que les prévisions mondiales annoncent un retour à l'équilibre en 2025, la plate-forme de Calvi a d'ores et déjà retrouvé son niveau, et bien plus, car elle bat son record de trafic avec 346 496 passagers, soit 16% d'augmentation par rapport à 2021, et encore plus significatif pour nous, +3% par rapport à 2019, l'année considérée comme année de référence dans le secteur.*

En termes de répartition :

- *Le trafic domestique reste leader avec 296 281 passagers avec +10% de progression par rapport à 2019.*

Cette très nette augmentation sur ce segment s'explique par l'arrivée de compagnies low-cost depuis 2021. Bien que décrié par certains, ce positionnement a insufflé une nouvelle dynamique. En 2 ans, 3 compagnies positionnées et une offre en siège qui ne cesse de croître.

- *Pour le trafic international, ce dernier a rencontré plus de difficultés pour « redécoller » après ces 2 années impactées par la pandémie de Covid-19.*

En effet, les multiples restrictions et conditions d'entrée sur les territoires ont amené les compagnies à réduire considérablement la voilure sur ce marché.

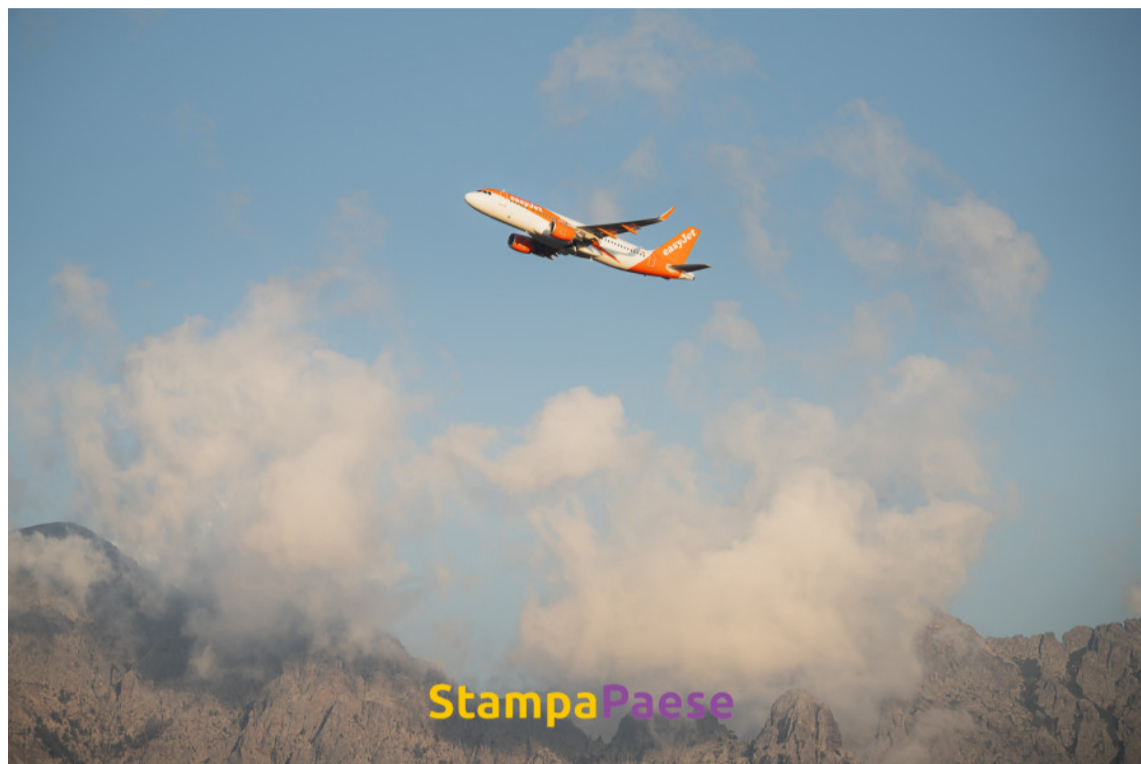
Mais cela est du passé, la consolidation de la reprise du trafic sur ce segment se traduit par une hausse de 57% par rapport à 2021 avec 50 215 passagers mais également par la récupération de 5% par rapport à 2019. La ligne Allemagne de Cologne est leader avec un peu plus de 5 500 passagers

transportés et connaît une poussée de son trafic de 44% comparé à l'année 2021. Bâle enregistre une progression de 5%. La rotation vers Bruxelles Charleroi, quant à elle, connaît une envolée de 94% de son trafic avec 5 239 voyageurs (en 2021, ils étaient 2 704), et vient ainsi clôturer le podium. »

Des précisions sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Suite à la publication récente des rapports de la Chambre Régionale des Comptes sur les concessions aéroportuaires de Figari Sud-Corse et de Calvi Sainte-Catherine, la CCI, Pierre Negretti apporte en quelques points des précisions nécessaires : « *Nous pensions, à tort, que ces mises en cause sur la viabilité de notre infrastructure étaient loin dernières... Pour faire taire les rumeurs, la Cour des Comptes a rendu très dernièrement son rapport nous concernant. Je me permets de vous lire un extrait : "L'aéroport de Calvi Sainte-Catherine, est un acteur important de la continuité territoriale. L'aéroport Calvi-Sainte-Catherine dessert une région enclavée du nord de l'île. Il participe au développement économique, qui repose sur le tourisme. Il constitue aussi un maillon essentiel de la continuité territoriale pour ses habitants." Nous connaissons les contraintes techniques de notre structure, nous ne nous en cachons pas mais nous travaillons chaque jour pour apporter des solutions, des alternatives afin de permettre des évolutions notables en termes d'exploitation. Les deux dernières années, bien qu'impactées par la pandémie, ont été vectrices d'évolution sans précédent, depuis 2020. De plus, ce rapport ne comporte que 3 rappels du droit d'importance très relative et ils sont tous entièrement traités. Les critiques portant sur l'absence de plans d'investissements validés et de stratégie arrêtée ne peuvent être imputées raisonnablement à la CCI car la part qui lui incombe a été entièrement traitée et la CCI est simplement en attente des réponses à ses propositions et en attente des réunions des instances de suivi. Il en est de même pour la stratégie commerciale proposée à la CdC à de multiples reprises. Le point fort du rapport n'est pas repris par la presse, la CdC a validé le*

« système aéroportuaire insulaire à 4 plateformes et entièrement légitimé la pertinence de l'aéroport de Calvi Ste-Catherine dans le maillage régional. La comparaison des performances des aéroports corses avec les autres aéroports nationaux et méditerranéens n'est pas reprise alors que figurant dans les réponses de la CCI. Le poids de la redevance passager de la CCI dans le prix du billet n'est pas non plus repris alors que mentionné dans les réponses. Il n'est pas normal que nous ayons été obligés de réagir pour faire valoir nos réponses alors qu'elles figuraient au rapport dont seuls les aspects critiques ont été sélectionnés par une partie de la presse qui a couvert ce dossier. »



Easyjet ouvre une nouvelle ligne vers Londres Gatwick pour l'été 2023. PHOTO KEVIN GUIZOL / EYEFINITY PROD

Un communiqué était ensuite remis à la presse : *« La publication récente des rapports de la Chambre Régionale des Comptes sur les concessions aéroportuaires de Figari Sud-Corse et de Calvi Sainte-Catherine a conduit, à juste titre, différents organes de presse à en retracer simplement la synthèse et les conclusions. Hélas cela produit un déséquilibre en matière d'information dans la mesure où, d'une part, le corps du rapport est parfois sensiblement discordant avec ses propres conclusions, et d'autre part et surtout, nos réponses aux différentes observations, pourtant jointes au rapport, ne sont jamais prises en considération dans la couverture du dossier. En particulier, il serait équitable que les critiques dont nous ne sommes pas à l'origine ne nous soient pas intégralement imputées comme par exemple, l'absence de stratégie arrêtée et/ou de plans d'investissements validés. Nous souhaitons qu'il soit tenu compte de ces différents éléments et en particulier de nos réponses ».*

Il était ensuite question des travaux réalisés par la CCI sur la plate-forme de Calvi-Balagne :

- Création d'un parking aviation générale et affaires (parking Sud), passant d'une capacité d'accueil de 12 jets à 40 postes d'aviation générale. Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage CdC en coordination étroite avec la CCIC
- Création d'un parking « Delta » et la réfection du taxiway : augmentation de la capacité d'accueil de 14 aéronefs d'une envergure inférieure à 12m Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage CCIC en coordination étroite avec la CdC, financés à 100% par la CdC
- Réaménagement de l'aérogare : extension de la zone arrivée internationale, augmentation du nombre de banques d'enregistrement, ajout d'un poste inspection filtrage. Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage CCIC en coordination étroite avec la CdC. Financés à 100% par la CCIC
- Mise aux normes et élargissement du Pélicandrome : travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage CCIC en coordination étroite avec la CdC. Financés à 100% par la CdC
- Rénovation complète des sanitaires

En collaboration étroite de la Collectivité de Corse ce n'est pas moins de 7 millions d'euros investis pour tendre vers un fonctionnement plus moderne, plus sûr et plus rationnel pour la plate-forme. « *J'en profite pour remercier la CdC, qui nous fait confiance dans l'ensemble de nos chantiers et qui croit en l'avenir de notre plate-forme balanine.* »



La ligne vers Bordeaux revient avec Volotea. PHOTO KEVIN GUIZOL / EYEFINITY PROD

Des travaux sont en cours pour le remplacement des dispositifs de contrôle des bagages de soute pour des équipements « EDS Standard 3 ». L'intégration de ses équipements engendre une modification de l'actuel bâtiment convoyage des bagages, la création d'un local technique, un renforcement de charpentes et structures, une modification de circuits de convoyage des bagages. L'ensemble des EDS installés en France devront être équipés de la technologie la plus moderne, le standard 3 avant le 1er mars 2024. L'aéroport de Calvi est le premier en Corse à s'en équiper! Viennent de débiter des travaux de réaménagement du Poste de Contrôle Exploitation & Sécurité (PCES), ces derniers consistent en le réaménagement de l'espace de travail des agents et la mise en place d'un processus de supervision de dernière génération.

Un nouveau tracé par l'Est pour accueillir des vols nocturnes

L'ouverture au trafic de nuit de l'Aéroport de Calvi-Balagne, on en parle depuis des lustres. Aujourd'hui, l'espoir renaît avec un système d'approche « RNP-AR », l'aéroport mise beaucoup sur le nouveau tracé d'approche par l'Est, de nombreuses études et simulation sont en cours. Cette nouvelle approche permettra à la plateforme d'accueillir des vols nocturnes. Elle permettra également de réduire le nombre de déroutements dû aux conditions météorologiques. Les essais sur simulateur réalisés par le cabinet NAVBLUE filiale du groupe Airbus se sont avérés concluants.

« *Ce projet structurant permet donc à l'aéroport d'apporter des réponses concrètes aux contraintes techniques de la plate-forme. À ce sujet, notre service ingénierie était présent, la semaine dernière au Congrès « Airspace World » à Genève, pour échanger à ce sujet. Nous rappelons que ce projet a été rendu éligible à un financement à hauteur de 140 000 euros par l'Union Européenne. S'agissant d'un domaine très spécifique et habituellement en dehors du champ de compétences des gestionnaires d'aéroports (Navigation Aérienne), il aura fallu, après les études IENAIR-SWISSCONTROL (années 2000 et 2001), parvenir à intégrer le bénéfice des évolutions technologiques récentes en matière de GPS tridimensionnel et leur intégration réglementaire par l'aviation civile pour qu'une voie sérieuse d'amélioration s'ouvre enfin. Ainsi, après un investissement interne conséquent des équipes de la CCI de Corse et un appel aux meilleurs spécialistes internationaux. Deux études avec deux cabinets différents CGX AERO et*

NAVBLUE, filiale du constructeur AIRBUS, les résultats des dernières études sur simulateur Airbus transmises tant à la Collectivité de Corse, à la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA), qu'à la compagnie Air Corsica, permettent dorénavant d'entrevoir un allègement conséquent des contraintes actuelles (limitations de vents et déroutements, fortes contraintes météorologiques dans la plage horaire comprise entre 11h00 et 16h00) et l'entrée en voie de « normalisation » de la plate-forme (ouverture de nuit). »



L'espoir d'un trafic de nuit renaît. PHOTO KEVIN GUIZOL / EYEFINITY PROD

Outre ce projet d'envergure qui suscite bien des espoirs, d'autres dossiers tout aussi importants pour le devenir de l'aéroport de Calvi sont dans les tuyaux : la création d'une aire de sécurité pour les aéronefs (RESA) au seuil 18, réalisée en coordination étroite avec la Collectivité de Corse et la mise en place d'une zone délimitée pour l'aviation d'affaires et générale avec un processus inédit et novateur en France d'activation et désactivation du zonage.

“

La Corse deviendra ainsi un laboratoire du développement de l'hydrogène et de la décarbonation des aéroports

« En raison d'un écart entre le planning initial et le niveau de réalisation, la réfection de la piste a été reportée. Les travaux prévoient un renforcement de la piste, l'état de la piste et des parkings aéronefs font l'objet de vérifications périodiques par un bureau d'études techniques externe qui permettent de suivre en continu l'évolution des infrastructures. Les rapports établis par cet expert ont montré une dégradation moins importante et moins rapide que prévue initialement et donc ouvert la possibilité de reporter les travaux structurels en contrepartie d'un entretien renforcé, mais plus économique que les travaux initialement envisagés, avec pontage des fissures pour un coût total de 39 000 € HT en 2022 ». Enfin, nous concluons avec ce qui peut être considéré comme un projet d'innovation technologique majeur, en phase avec les enjeux environnementaux du territoire et concerne l'alimentation électrique des avions en escale. Nous pensons fortement que le secteur aérien est un pilier pour les territoires insulaires, et que nos plateformes sont les garantes de l'ouverture de la Corse sur le bassin méditerranéen, sur l'Europe et sur le monde. Nous travaillons donc à créer des plateformes modernes, innovantes, et neutres en émissions de carbone. En ce sens, les aéroports corses, ayant pour obligation d'alimenter électriquement les avions en escale au premier trimestre 2025, ne peuvent se résoudre à les alimenter de manière carbonée. Nous travaillons ainsi, sur un projet innovant, d'alimentation électrique des avions 100% renouvelable. Ce projet, unique en Europe, repose sur la production et le stockage d'hydrogène vert (produit à partir d'une énergie photovoltaïque), permettant de produire une électricité sur site et décarbonée. La Corse deviendra ainsi un laboratoire du développement de l'hydrogène et de la décarbonation des aéroports. »



Calvi tend à s'ouvrir un peu plus vers l'Europe. PHOTO KEVIN GUIZOL / EYEFINITY PROD

L'ensemble de ces investissements visant à améliorer la qualité de service proposée aux usagers mais aussi optimiser les conditions d'exploitation, a eu un impact positif en termes de ressources humaines, en effet, cela a permis de structurer nos services, d'internaliser de nombreuses compétences et de pérenniser des emplois. En complément de ces travaux, la CCI de Corse a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des compagnies aériennes nationales et européennes. Avec d'importantes mesures de soutien. Ce nouveau système permettra de favoriser la création de nouvelles liaisons et le développement des lignes existantes.

Un réseau de 23 lignes régulières avec 13 lignes nationales et 10 lignes internationales et 6 pays desservis

Et de conclure : « l'aéroport de Calvi pour la saison été 2023, c'est un réseau de 23 lignes régulières avec 13 lignes nationales et 10 lignes internationales, 6 pays desservis (Allemagne, Autriche, Belgique, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse), 7 compagnies, 2 ouvertures de ligne : Londres Gatwick avec Easyjet, à raison de 2 rotations par semaine en période estivale, cela représente dès la première année d'exploitation 6 500 sièges offerts. Au niveau national, Volotea continue son essor avec une 3ème ouverture en 3 ans, Bordeaux avec près de 7 500 sièges proposés. Le segment « Charter » voit son offre progresser de 82% par rapport à 2022, avec 18 216 places offertes à travers 5 lignes. Pour parler chiffres, une offre globale d'un peu plus de 400 900 sièges sur la saison été, qui s'étend de début avril à fin octobre. Cette offre est augmentée d'1% par rapport à 2022, et de 12% par rapport à 2019. »

GILBERT GUIZOL

Vous aimerez peut être aussi

